## **ARGAN**

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

### SYNERGIE-AUDIT

SIEGE SOCIAL: 111, RUE CARDINET - 75017 - PARIS
TEL: +33 (0) 1 56 79 28 28 - FAX: +33 (0) 1 56 79 28 33
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 600 000 EUROS - RCS NANTERRE B 340 362 524

### MAZARS

SIEGE SOCIAL: 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE
TEL: +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX: +33 (0) 1 49 97 60 01
SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

### **ARGAN**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance Siège Social : 10, rue Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine au capital de 27 425 444 € N° Siren : 393 430 608

# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

### ARGAN SA

Comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ARGAN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **ARGAN SA**

Comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne :

 Les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immeubles de placement.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes 6.6 et 11 de l'annexe et à vérifier leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

### ARGAN SA

Comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011 Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 9 mars 2012

Les commissaires aux comptes

SYNERGIE-AUDIT

Michel Bachette-Peyrade

MAZARS

Odile Coulaud